

**SÉANCE SPÉCIALE DU 22 MAI 2013**

**Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 22 mai 2013, à 18h30 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est absent : Gérard Garneau, conseiller

Est également présente : Michèle Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

**ORDRE DU JOUR**

1. Soumissions toit du belvédère de la marina
2. Avis de motion : Règlement fixant une tarification pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau à la marina
3. Période de questions
4. Levée de la séance

**2013-05-181 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-05-182 Agrandissement du toit du belvédère**

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour le projet d'agrandissement du toit du belvédère à la marina;

Attendu que la conformité des documents a été vérifiée par André Gagné, architecte et que le tout appert conforme;

Attendu que la municipalité a reçu deux soumissions, soit :

Construction Gosselin-Tremblay inc.	46 689 \$ (taxes en sus)
Construction René Lambert inc.	48 114 \$ (taxes en sus)

Attendu que le soumissionnaire s'engage à compléter tous les travaux trois (3) semaines suivant l'autorisation de les commencer;

En conséquence, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu que la soumission de Construction Gosselin-Tremblay inc. au montant de 46 689 \$ (taxes en sus) soit retenue pour la réalisation du projet d'agrandissement du toit du belvédère à la marina.

Il est de plus résolu que le maire Donald Langlois et la directrice générale/secrétaire-trésorière Sylvie Tardif ou Michèle Lacroix, d.g./sec.-très. adjointe soient autorisés à signer le contrat et les documents nécessaires à l'exécution des travaux. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-05-183

**Avis de motion : règlement fixant une tarification pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau à la marina**

Avis de motion est donné par Bernard Barlow, conseiller, qu'à une session subséquente, il sera présenté pour adoption un règlement concernant la tarification pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau à la marina, suite à l'installation d'une barrière levante ainsi qu'un horodateur. Un prix uniforme est établi directement à la barrière pour les embarcations motorisées.

Période de questions : aucune question.

2013-05-184

**Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la présente séance soit levée à 19h00. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière